

Programme Santé-environnement et Santé-travail

Approches critiques de la production de connaissance en santé au travail Comparaisons internationales

[ANR Décision N°05 9 103/ANR 05 SEST 002-01]

Annie Thébaud-Mony¹ (coordinatrice)
Paul Jobin², Nathalie Frigul³, Véronique Daubas-letourneux⁴

La production de connaissance sur les atteintes liées au travail est une construction sociale qui fait varier au fil du temps et selon les pays les frontières du visible et de l'invisible. Ces variations sont très étroitement liées à l'évolution des rapports sociaux, dans le travail et dans la société. Ce projet collectif de recherche s'inscrit dans le premier axe du thème "santé, environnement, travail, société" de l'appel à projet de l'ANR. Il répond aux interrogations soulevées dans ce thème à deux niveaux. Le premier est celui de l'impact sur la santé des transformations du travail dans leurs différentes dimensions. La question posée est alors celle de la visibilité de cet impact et des outils sur lesquels s'appuie sa mise en évidence. Le second niveau est celui – fortement souligné par le texte d'appel – concernant la question de la reconstitution des trajectoires professionnelles en lien avec la santé et son rôle dans la mise en relation des parcours individuels, des organisations, de leurs transformations et des mutations de l'emploi. Ceci inscrit la connaissance des parcours de vie et l'enquête longitudinale comme outils essentiels d'une production de connaissance en santé au travail en vue de leur prévention.

La démarche de recherche proposée conduit à mettre en débat, par le biais de la comparaison internationale, le modèle dominant de connaissance des accidents du travail et maladies professionnelles exclusivement fondé sur les institutions de réparation. Au plan de l'analyse, deux axes de recherche sont retenus. Le premier vise à étudier les systèmes institutionnels de production de connaissance en santé au travail, mettant en évidence comment chacune des sociétés ainsi questionnée "organise" la production de connaissances des atteintes liées au travail. Au-delà, il s'agit de questionner les fondements, juridiques, institutionnels, disciplinaires, des catégories et nomenclatures de référence utilisées. La question des "angles morts" de cette connaissance institutionnelle sera posée à partir d'études de cas spécifiques. Le second axe questionne l'apport de démarches fondées sur les parcours de vie /trajectoires professionnelles dans une production de connaissance des atteintes liées au travail, à l'articulation des trajectoires individuelles, des transformations du travail et de la production des règles et pratiques de la prévention et de la réparation.

Les quatre équipes présentant ce projet ont en commun d'avoir développé, ensemble ou séparément, des recherches sociologiques mettant en évidence différents "angles morts" de l'invisibilité structurelle des atteintes liées au travail : les accidents du travail (Véronique Daubas-Letourneux) , les maladies professionnelles et la sous-traitance des risques (Annie Thébaud-Mony) ; la mise en évidence du rôle des atteintes liées au travail dans les processus d'exclusion de l'emploi (Nathalie Frigul) ; les maladies industrielles dans leur double dimension de maladies liées au travail et/ ou à la pollution environnementale (Paul Jobin). Au plan scientifique, ce projet de recherche permettra la construction et la consolidation d'un réseau de recherche en sociologie de la santé au travail à l'échelle nationale et internationale. L'accent porté sur la question de la production de connaissance inscrit ce réseau dans une perspective de santé publique et de recherche pour l'action.

Mots-clés

CONNAISSANCE - ATTEINTES LIEES AU TRAVAIL - RAPPORTS SOCIAUX - TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES - COMPARAISONS INTERNATIONALES

Durée

36 mois (terme : juin 2009)

¹ Directrice de recherche Inserm, Giscop93/Cresp, Inserm/Université Paris13/EHESS, Bobigny

² Maître de conférence, université paris7-Jussieu, Paris

³ Chargée d'études et d'enseignement, université d'Amiens

⁴ Post-doctorante, Giscop93, Université Paris13, Bobigny, et CENS – Université de Nantes, MSH Ange Guépin, Nantes